



PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA
MISSION TO THE UNITED NATIONS

350 EAST 35TH STREET, NEW YORK, NY 10016
<http://www.china-un.org>

Vérifier au prononcé

(Traduction)

**TRAVAILLONS ENSEMBLE
POUR PROMOUVOIR
LA COOPERATION ET L'HARMONIE**

INTERVENTION

DE

M. YANG JIECHI

*MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE*

DEVANT

*LA 62^e SESSION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES*

28 septembre 2007

Monsieur le Président,

Je tiens à vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de la 62^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies. J'ai la certitude que sous votre conduite, la présente Session obtiendra de nouveaux succès. J'aimerais aussi exprimer mes remerciements à Madame Sheikha Haya Rashed Al Khalifa, pour la contribution qu'elle a apportée pendant qu'elle assumait la présidence de la précédente Session.

Monsieur le Président,

La situation internationale actuelle est d'une grande complexité. L'humanité vit une ère des opportunités - et des défis - sans précédent. Nous voyons croître les facteurs favorables à la préservation de la paix, la promotion du développement et la recherche de la coopération. Dans le même temps, les menaces traditionnelles et non traditionnelles sur la sécurité s'entremêlent, les problèmes des points chauds de l'actualité s'accroissent, l'écart Nord-Sud se creuse davantage, le protectionnisme commercial gagne du terrain, la situation dans laquelle les pays en développement sont défavorisés dans leur ensemble n'a pas changé radicalement. La globalisation économique et la multipolarisation qui s'accroissent appellent une nouvelle conception des relations internationales.

Le Président chinois Hu Jintao a déclaré, il y a deux ans, dans cette même salle, que l'humanité devrait œuvrer ensemble au 21^e siècle pour la construction d'un monde harmonieux marqué par la paix durable et la prospérité commune. L'idée maîtresse de cette déclaration, c'est reconnaître la pluralité du monde, la différence des intérêts et la diversité culturelle, et à partir de là, recourir à des moyens pacifiques et à la coopération pour coordonner les intérêts, dissoudre les contradictions, développer la coopération et réaliser le gagnant-gagnant.

Monsieur le Président,

Depuis sa création il y a 62 ans, l'ONU a joué un rôle irremplaçable dans la promotion de la cause de la paix et du développement de l'humanité. La présente Assemblée générale devra travailler à la promotion de la coexistence harmonieuse des différents pays du monde. Traiter judicieusement les points chauds de l'actualité et régler pacifiquement les conflits entre États par le dialogue et la coopération, voilà non seulement une

exigence claire et nette de la *Charte des Nations Unies*, mais aussi le moyen juste pour maintenir la paix et la stabilité dans le monde et réaliser le gagnant-gagnant des uns et des autres.

La Chine préconise toujours une solution pacifique de la question nucléaire de la Péninsule coréenne à travers le dialogue afin de préserver la paix et la stabilité dans la Péninsule et en Asie du Nord-Est. Les pourparlers à six représentent maintenant une importante plate-forme permettant aux différentes parties concernées d'engager le dialogue et de mener des consultations sur la dénucléarisation de la Péninsule, la normalisation des relations entre les pays concernés et la mise en place d'un nouvel échiquier harmonieux en Asie du Nord-Est. La Chine continuera à jouer, tout comme par le passé, son rôle constructif pour faire avancer les pourparlers à six et le processus de la dénucléarisation de la Péninsule.

La recherche d'un règlement pacifique du problème nucléaire iranien par voie de négociations diplomatiques est la meilleure option, car elle correspond aux intérêts de toute la communauté internationale. La Chine s'oppose à la prolifération des armes nucléaires, se prononce pour le maintien du régime international de non-prolifération nucléaire et pour la sauvegarde de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient. Tout effort de non-prolifération ne doit s'écarter de l'objectif de la sauvegarde de la paix et de la stabilité dans le monde. Il importe que le droit de tout pays à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire soit pleinement respecté, à condition qu'il remplisse ses obligations internationales en la matière. La Chine appelle les différentes parties à reprendre les négociations dans les meilleurs délais en faisant preuve de souplesse, et elle entend continuer à contribuer au règlement pacifique du problème nucléaire iranien.

La question palestinienne est au centre du problème du Moyen-Orient. La Chine soutient les peuples de Palestine et des autres pays arabes dans leur juste cause pour recouvrer leurs droits nationaux légitimes. Elle souhaite sincèrement voir les pays arabes et Israël, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et du principe de « la terre contre la paix », mettre fin aussi tôt que possible à leurs conflits à travers les négociations politiques. La Chine appelle la Palestine à renforcer l'union interne et accueille favorablement la proposition sur la convocation d'une conférence internationale sur le problème du Moyen-Orient. Nous souhaitons que le peuple irakien continue à faire avancer la réconciliation nationale et retrouve le plus tôt possible la paix et la stabilité pour qu'intervienne une solution

globale, équitable et durable du problème du Moyen-Orient.

Le dialogue et les consultations sur un pied d'égalité entre l'ONU, l'UA et le gouvernement soudanais constituent un mécanisme efficace pour le règlement de la question du Darfour. La communauté internationale devra contribuer au maintien de l'élan favorable du moment, continuer à faire jouer le rôle principal du mécanisme tripartite, poursuivre la stratégie de la « double voie » pour faire progresser, de façon équilibrée, les opérations de maintien de la paix et le processus politique et rechercher, sur les plans sécuritaire, politique, humanitaire et du développement socio-économique, une solution durable à la question du Darfour. La Chine, qui travaille au règlement adéquat de la question, a accordé plusieurs aides humanitaires au Darfour et décidé d'y envoyer un détachement de génie militaire pour participer aux opérations de maintien de la paix. Elle continuera à soutenir fermement le processus de paix et de réconciliation nationale du Soudan et à apporter sa contribution à la juste solution de la question du Darfour, à la paix, à la stabilité et au développement du Soudan.

Monsieur le Président,

La présente Assemblée générale devra œuvrer à la promotion du développement pacifique des différents pays du monde. La pauvreté est l'une des causes essentielles des conflits, tandis que le développement constitue le moyen fondamental pour éradiquer la pauvreté. Le développement de l'humanité est un ensemble organique, de ce fait, il est impossible de construire l'édifice de la prospérité commune sur l'énorme fossé Nord-Sud.

La communauté internationale devra mieux comprendre l'urgence qu'il y a à mettre en œuvre les Objectifs du Millénaire pour le Développement afin de réduire l'écart Nord-Sud, et surtout, de répondre aux besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement. Les pays développés devront faire plus quant à l'augmentation des assistances, la réduction ou l'annulation des dettes, l'ouverture des marchés et le transfert de technologies au profit des pays en développement. Ces derniers devront, de leur côté, définir des stratégies et politiques de développement en fonction de leurs conditions nationales et redoubler d'efforts pour leur croissance économique. Il importe d'instaurer et de parfaire un système commercial multilatéral ouvert, équitable et juste, et de s'opposer au protectionnisme afin de faire aboutir les négociations du cycle de Doha à des

résultats globaux et équilibrés dans les meilleurs délais et de réaliser les objectifs du cycle de développement. La réforme du système économique international doit traduire pleinement les changements intervenus dans l'échiquier économique mondial et accroître le droit au chapitre et la représentation des pays en développement.

Tout en œuvrant pour son propre développement, la Chine accorde une grande importance à la coopération internationale en matière de développement en vue de réaliser un développement harmonieux et équilibré du monde entier. Bien que la Chine soit encore un pays en développement, elle s'est toujours efforcée de fournir des assistances, dans la mesure de ses possibilités, aux nombreux pays en développement, y compris aux pays africains, afin d'aider ces pays à accroître leurs capacités de développement autonome et durable, et de réaliser la paix durable et la prospérité générale dans le monde grâce à la promotion de la croissance des nombreux pays en développement.

Aider effectivement les pays africains à réaliser la stabilité, la sécurité et le développement durable, voilà une responsabilité commune incombant à la communauté internationale. Les relations entre la Chine et les pays africains sont caractérisées par le respect mutuel et l'égalité sur le plan politique, les avantages réciproques et la coopération gagnant-gagnant sur le plan économique, le soutien mutuel et l'étroite coordination dans les affaires internationales, ainsi que l'inspiration mutuelle et la recherche commune du développement dans la gouvernance de leurs pays. Grâce aux efforts conjugués de part et d'autre, la coopération sino-africaine a donné des fruits abondants et apporté des avantages réels aux peuples chinois et africains. Elle est donc appréciée et saluée par tous les pays africains. Cette coopération qui ne vise aucune partie tierce ne peut que favoriser la coopération entre les autres pays et l'Afrique.

Monsieur le Président,

La présente Assemblée devra œuvrer à la promotion d'une coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature. Le développement du monde a, certes, fait progresser notre civilisation matérielle, mais il a également provoqué le déséquilibre écologique et la pollution de l'environnement. La préservation du foyer commun de l'humanité est donc un enjeu pour notre avenir commun.

Le changement climatique est une question d'ordre environnemental. Mais, au fond, c'est une question de développement qui est apparue au cours du développement et ne peut être réglée que grâce au développement. Il faut continuer à agir dans le cadre de la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* et celui du *Protocole de Kyoto* et observer le principe de « responsabilité commune mais différenciée ». Les pays développés devront adopter une attitude nette face à leur responsabilité, honorer effectivement leurs engagements en matière de réduction des émissions et continuer à réduire en premier leurs émissions après 2012. Il faut renforcer la coopération internationale dans les domaines de l'énergie, des ressources et de l'environnement, redoubler d'efforts dans la recherche & développement et la généralisation des technologies d'économie d'énergie, de protection de l'environnement et de celles à faible intensité de carbone et mettre en place des mécanismes rationnels de financement et de technologies afin de permettre aux pays en développement d'avoir accès aux nouvelles technologies écologiques, de renforcer leurs capacités à faire face au changement climatique et de lutter efficacement contre ce phénomène à travers un développement durable.

La Chine attache une grande importance au changement climatique. Bien qu'à l'heure actuelle, l'émission de dioxyde de carbone par tête d'habitant de la Chine représente moins du tiers du niveau moyen des pays développés, la Chine a adopté, avec une attitude hautement responsable à l'égard de toute l'humanité, de nombreuses mesures efficaces pour lutter contre le changement climatique. Elle a promulgué une série de lois et de règlements et s'est proposé des objectifs, dont la réduction de l'intensité énergétique et l'augmentation du taux de couverture forestière du pays. Le gouvernement chinois a ainsi fixé des objectifs bien précis : d'ici 2010, réduire l'intensité énergétique d'environ 20% par rapport à 2005, l'émission des principaux polluants de 10% et augmenter jusqu'à 20% le taux de couverture forestière du pays. Conformément à son *Programme national de lutte contre le changement climatique*, la Chine participera activement à la coopération internationale dans le domaine du changement climatique pour apporter sa part de contribution à la protection climatique de la planète.

Monsieur le Président,

Faire avancer la réforme des Nations Unies et valoriser davantage le rôle de l'ONU dans les domaines de la préservation de la paix mondiale, de la promotion du développement partagé et du renforcement de la coopération

internationale, voilà une garantie importante pour la construction d'un monde harmonieux.

La Chine soutient la réforme des Nations Unies et demande une mise en œuvre globale et équilibrée des décisions sur la réforme prises lors du Sommet du 60^e anniversaire de l'ONU en 2005, avec une priorité accordée à la réforme dans le domaine du développement et un accroissement des investissements de l'ONU à cet égard. Le Conseil des droits de l'homme devra travailler à la concrétisation des résultats de la réforme de l'étape précédente pour que le Conseil devienne une plate-forme de dialogue et de coopération et non celle d'affrontements politiques. La réforme du Conseil de Sécurité devra augmenter en priorité la représentation des pays en développement et permettre à davantage de pays moyens et petits de participer à la prise de décision. Tout projet de réforme devra être mis en œuvre de manière sûre et progressive et sur la base du plus large consensus. La Chine est prête à travailler ensemble avec toutes les parties à la promotion du processus de réforme afin que celui-ci devienne un processus où les États membres intensifient leurs concertations et dialogue et renforcent leur solidarité et coopération.

Monsieur le Président,

La Chine s'attèle maintenant à la construction d'une société démocratique régie par la loi, basée sur l'équité et la justice, une société honnête et solidaire, vigoureuse, stable et ordonnée dans laquelle les hommes vivent en harmonie avec la nature. Pour accomplir cette tâche, la Chine s'efforce de mettre en application intégralement la conception scientifique de développement et de développer énergiquement les forces productives pour garantir effectivement à son peuple les droits politiques, économiques, culturels et sociaux. Par la construction d'une société harmonieuse pour élever le niveau de vie matérielle et culturelle du cinquième de la population mondiale, la Chine apportera une contribution réelle à la promotion de la construction d'un monde harmonieux.

Dans son édification nationale, la Chine a depuis toujours lié son propre développement au progrès commun de l'humanité. Et dans les affaires internationales, elle travaille pour la promotion de la participation des divers pays aux affaires internationales sur un pied d'égalité et de la démocratisation des relations internationales; elle agit pour que les acquis de la globalisation économique et les progrès technico-scientifiques profitent à

tous les pays dans l'esprit des bénéfices réciproques et du gagnant-gagnant; elle œuvre à l'intensification des échanges et au renforcement de la compréhension entre civilisations tout en préconisant la diversité dans le monde; elle veille à mener le dialogue avec les différents pays en vue d'accroître la confiance mutuelle et d'affronter ensemble les problèmes planétaires. La Chine s'engage résolument dans une voie de développement pacifique et souhaite apporter une contribution encore plus grande à la paix et au développement de l'humanité.

Monsieur le Président,

Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois. Le principe de l'unicité de la Chine et la Résolution 2758 de l'Assemblée générale n'admettent aucun défi. Depuis 1993, le Bureau de l'Assemblée générale a refusé 15 fois consécutives d'inclure la question née à Taiwan dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Ce fait montre pleinement que tout acte qui va à l'encontre des buts et principes de la *Charte des Nations Unies* et déforme ou nie la Résolution 2758 de l'Assemblée générale n'aura pas le soutien des nombreux pays membres de l'ONU et sera donc voué à l'échec. Nous espérons que les pays concernés ne se laisseront plus mener par les autorités taiwanaises et abandonneront leurs actes erronés.

Actuellement, les autorités de Taiwan, obstinées dans leur position séparatiste de l'« indépendance de Taiwan », préparent frénétiquement l'organisation d'un « référendum » sur l'« adhésion à l'ONU sous le nom de Taiwan ». Il s'agit là d'une nouvelle étape grave de Chen Shuibian vers l'« indépendance de jure de Taiwan ». Si l'on laisse aller les choses, la paix et la stabilité dans la région du détroit de Taiwan voire dans la région Asie-Pacifique seront gravement compromises. Le gouvernement chinois a depuis toujours fait preuve de la plus grande sincérité et déployé un maximum d'efforts pour promouvoir le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit et favoriser les perspectives d'une réunification pacifique. Néanmoins, il ne permettra à quiconque de séparer Taiwan de la Chine sous quelque nom que ce soit et de quelque manière que ce soit. Nous espérons que la communauté internationale continuera à soutenir la réunification pacifique de la Chine et à appuyer le peuple chinois dans sa lutte contre les activités sécessionnistes pour l'indépendance de Taiwan et se joindra à nous pour préserver la paix et la stabilité dans le détroit de Taiwan et en Asie-Pacifique.

Monsieur le Président,

Le 8 août 2008, les Jeux Olympiques, porteurs du rêve commun de l'humanité pour la paix, le développement, la coopération et l'amitié, s'ouvriront pour la première fois sur cette terre à la fois ancienne et jeune de la Chine. « Un monde, un rêve », 1,3 milliard de Chinois, ensemble avec tous les peuples du monde, attendent avec passion l'ouverture des Jeux Olympiques. Les JO 2008 ne seront pas seulement chinois, ils seront aussi et surtout mondiaux. Nous sommes convaincus que grâce aux efforts du peuple chinois et à l'appui énergique de tous les peuples du monde, les JO 2008 seront une édition exceptionnelle et haute en couleur.

Je vous remercie, Monsieur le Président.